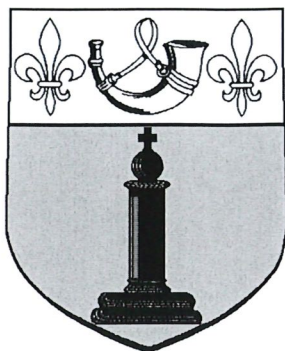


Wincrange, le 10.10.2023



## AVIS

Il est porté à la connaissance du public que les nouvelles fixations du taux multiplicateur à appliquer pour l'année d'imposition 2024 en matière d'impôt foncier ainsi qu'en matière d'impôt commercial, votées par le conseil communal lors de sa séance du 03.05.2023, ont été arrêtées en date du 14.07.2023.

Les textes des deux règlements sont à la disposition du public à la maison communale à Wincrange, où peut en être pris copie sans déplacement.

Le bourgmestre

A blue ink signature, consisting of a large, sweeping loop followed by a smaller flourish.



Le secrétaire

A blue ink signature, consisting of several overlapping, fluid loops.